


	GESDEC –Gestion des compétences	 Loi Informatique & Libertés
Caisse RSI Côte d'Azur	Information aux « personnes concernées »	Page 1 sur 2

Finalité et fonctions principales du traitement (cadre légal particulier s'il y a lieu)		
<p>La CRSI Côte d'Azur met en place un traitement de gestion des compétences via un applicatif nommé GESDEC dont les finalités sont de gérer informatiquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ les entretiens d'évaluation et de progrès organisés annuellement entre le salarié et son responsable hiérarchique direct, ➤ l'entretien de carrière organisé à la demande du salarié avec le responsable RH de la caisse. <p>Il permet également le recensement des besoins en formation issus de l'entretien, le recensement et l'évolution des compétences requises sur les activités du poste, le suivi de l'évolution des objectifs et priorités du collaborateur. Cet outil permet de donner des statistiques de services type : compétence la plus répandue dans un service. Ces données permettent d'aider au recrutement en fonction du besoin.</p> <p>L'ouverture opérationnelle de l'application est prévue au plus tard pour février 2015 soit avant la campagne de recensement des besoins en formation pour le plan 2015.</p>		
Catégories de personnes concernées par le traitement		
▶ L'ensemble des employés RSI Côte d'Azur.		
Catégories de données à caractère personnel (même codification que formulaire CNIL de Déclaration normale + autres au-delà de P)	Catégories de destinataires des données, internes ou externes (toutes catégories de données si : ▶ ...)	Durée de conservation des données (toutes catégories de données si : ▶ ...)
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Identification. ▶ Données de gestion administrative (fonction, emploi-type, niveau de classification, informations d'évaluation, besoins en formation...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Personnes habilitées chargées de la gestion du personnel (caisse nationale et caisses de base). ▶ Collaborateur pour accès à leur propre fichier. ▶ Les supérieurs hiérarchiques des salariés. ▶ Le directeur régional pour l'ensemble des salariés. ▶ Les instances représentatives du personnel. ▶ Les délégués syndicaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Conformité à la norme simplifiée 46. ▶ Pendant la durée où le collaborateur est employé, au sein de la caisse RSI Côte d'Azur. ▶ L'évolution est supprimée de la base un an après son départ.
Transferts de données hors RSI / Interconnexions, mises en relation avec d'autres traitements		
<ul style="list-style-type: none"> ▶ pas de transfert de données ▶ Transferts de données hors Union Européenne : Non ▶ Droit d'opposition : Non 		

	GESDEC –Gestion des compétences	 Loi Informatique & Libertés
Caisse RSI Côte d'Azur	Information aux « personnes concernées »	Page 2 sur 2

Responsable du traitement	Service(s) responsable(s) de la mise en œuvre
Directeur Régional Caisse RSI Côte d'Azur Immeuble AZUREA – Entrée Le Phoenix 455, Promenade des Anglais 06291 NICE Cedex 3	Direction des Ressources Humaines Caisse RSI Côte d'Azur Immeuble AZUREA – Entrée Le Phoenix 455, Promenade des Anglais 06291 NICE Cedex 3
Service(s) en charge des droits d'accès et de rectification	Création/Modifications/Suppression : date, référence, cause (purge de la fiche 3 ans après suppression du traitement)
Accès du salarié à ses données via login Windows dans applicatif. Service du personnel de la caisse. Caisse de base de rattachement de l'assuré (coordonnées disponibles sur le site internet www.le-rsi.fr ou à la Caisse Nationale) à défaut : Caisse Nationale du Régime Social des Indépendants 264 Avenue du Président Wilson 93457 La Plaine-Saint-Denis cedex ou cnil@le-rsi.fr	Création : 20/01/15, conforme à la NS46
Autres informations (s'il y a lieu)	
▶ Transferts de données hors Union Européenne : NON ▶ Droit d'opposition : NON	